

Hippo news

EQUITATION ET ATTELAGE DE LOISIR

Dossier

septembre-octobre 2019



L'Ecole Nationale d'Equitation, l'Université de l'Equitation en France



Dossier : Anne Caufriez

Photos : Alain Laurieux

L'Ecole nationale d'Equitation (ENE) est considérée, à l'échelon européen, comme l'université de l'équitation. Aujourd'hui, elle forme les instructeurs de demain.

En son sein, il y a le « Cadre noir », une formation d'écuyers qui sont la vitrine de l'équitation française et se produisent en spectacle à Saumur, mais aussi hors des murs de leur ville et de leur pays.

Mais l'ENE, ce n'est pas que le Cadre noir et la haute école. C'est surtout une fourmilière de talents dans toutes les disciplines.

Nous les croisons souvent dans les concours internationaux de toutes les disciplines, reconnaissables par leur tenue noir et or.

Ils ne sont pas retranchés dans leur tour d'ivoire, ils sont très sociables, affables et répondent volontiers aux questions que leur posent des cavaliers en difficultés.

Une fois retraités, ils continuent à enseigner dans le privé, donnent des stages que nous annonçons chaque fois que nous en sommes informés.

Les Amis du Cadre noir est une association de cavaliers (ou non) qui veulent apporter leur soutien à cette formation d'élite et participer de plus près en se rendant utiles lors de présentations à l'étranger. Ils sont régulièrement invités à Saumur pour les représentations, les réunions, les dîners avec des membres du Cadre noir.

La Belgique compte une vingtaine de membres et le délégué pour la Belgique est Jean-Jacques Rousseau T. 0479 409 187 jeanjacquesrousseau51@gmail.com.



Ecole nationale d'Equitation à



Saumur: Le Cadre noir



C'est en 1593 qu'est mentionnée pour la première fois l'Équitation de tradition française, dans le livre de Salomon de la Broue (« le Cavalerice françois »), traité écrit en français qui décrit une équitation en recherche d'une relation harmonieuse entre le cheval et son cavalier dans le refus de toute contrainte physique ou psychologique du cheval.

A la fin de ce 16^e siècle, Henri IV signe l'édit de Nantes et une université protestante est créée à Saumur. Son académie équestre deviendra célèbre et marquera la vocation équestre de Saumur. A la révocation de l'édit de Nantes en 1685, l'école est fermée, mais en 1763, le roi Louis XV charge le duc de Choiseul, son ministre de la guerre, de la réorganisation de la cavalerie militaire selon les préceptes de F. Robichon de la Guérinière et le corps royal des carabiniers établit ses quartiers à Saumur. A la veille de la révolution, en 1788, cette école de cavalerie est dissoute.

Au lendemain des guerres napoléoniennes, la cavalerie française est décimée. Dès 1814, pour reformer les troupes à cheval, une école est recrée à Saumur avec pour mission de former des capitaines-instructeurs pour tous les corps de cavalerie. La vocation de ce corps d'élite est de former les officiers et sous officiers capables d'utiliser et dresser les chevaux pour un usage militaire.

Le Cadre noir est né.

Le marquis Ducroc de Chabannes et monsieur Cordier deviennent les premiers écuyers du manège académique. C'est monsieur Cordier qui institutionnalise la tenue du cadre noir : habit à basques noires, rehaussé d'aiguilletes et de broderies d'or, ainsi que le « képi porté en bataille », coiffe exclusive du Cadre noir. La doctrine équestre de l'école est basée sur les principes académiques de l'école de Versailles créée en 1763 par Louis XV. Un premier carrousel est organisé par les jeunes officiers de l'école en 1828, en l'honneur de la duchesse de Berry.

A partir de 1840, deux conceptions de l'équitation académique vont s'affronter :

1. Celle du comte Cartier d'Aure (1799-1863) qui préconise le travail du cheval en extérieur, respectant les allures naturelles du cheval en recherchant leur extension. Il lance la mode des concours hippiques et des steeple-chases militaires.
2. Celle de F. Baucher (1796-1873) qui préfère l'équitation savante : sa méthode consiste à obtenir un cheval peletonné dans un équilibre non plus instinctif mais imposé.

« L'animal ne sera plus entre nos mains qu'une machine passive, attendant pour fonctionner l'impulsion qu'il nous plaira de lui donner ». Sa manière à base de flexions de mâchoire et d'encolure et de travail à l'éperon est sévère, délicate à appli-



Le Cadre noir

quer. Il n'arrive pas à faire admettre sa méthode par l'armée, bien qu'il inspire un grand nombre d'écuyers.

C'est le commandant Guérin (1855-1864) qui amorça la fusion des deux méthodes, appliquant la méthode Baucher avec tact en intérieur et la méthode d'Aure dès qu'il s'agissait d'extérieur. Cette fusion sera développée par le général l'Hôte (1825-1904), écuyer français le plus célèbre de tous les temps, dans « Questions équestres », ouvrage où il définit l'équitation comme « l'art de régir les forces musculaires du cheval ». Il y réproche les allures artificielles de haute école de Baucher ; sa devise est : en avant, calme et droit, léger, obéissant parfaitement aux indications les plus discrètes de son cavalier.

Les écuyers de Saumur se recrutèrent aussi bien parmi les civils que les militaires jusqu'en 1857 ; après cette date, on recruta uniquement dans la cavalerie.

La « belle époque » est celle d'une vie cavalière et mondaine très animée pour l'école de Saumur. Mais la « grande guerre » se profile, les écuyers sont mutés dans des unités combattantes et la Cavalerie livra les dernières charges de ses 101 régiments.

Après l'armistice de 1918, l'institution reprend sa mission d'enseignement et l'entre-deux-guerres représente une époque fastueuse pour l'école et le Cadre noir.

Mais la cavalerie se mécanise. En 1928, l'école devient l'Ecole d'application de la cavalerie et du train. Le Cadre noir évolue alors vers le sport (le commandant Lesage remporte la médaille d'or aux jeux olympiques de Los Angeles avec Taine en 1932), tout en continuant à maintenir des reprises de haute école, présentées en spectacles donnés au public en France et à l'étranger, permettant de maintenir la renommée de l'équitation française de tradition.

Sous l'occupation, l'école est transférée à Tarbes. Il faudra attendre 1945 pour qu'elle retrouve Saumur, sous l'appellation d'Ecole d'application de l'armée blindée et de la cavalerie. Le Cadre noir retrouve vie sous le commandement du lieutenant colonel Margot qui emmène le Cadre noir dans le monde entier où il suscite enthousiasme et admiration.

Depuis 1946, huit écuyers en chef se sont succédé à la tête du manège, chacun marquant le Cadre noir de son empreinte.

En 1969, l'Ecole nationale d'Equitation (E.N.E), confiée au ministère des sports, est créée par décret à Saumur qui devient capitale de l'équitation. Chaque année sont organisés quatre



concours internationaux (voltige, concours complet, attelage et dressage) qui viennent renforcer cette vocation de capitale de l'équitation.

En 1972, le Cadre noir se sépare de l'Ecole d'Application de l'Armée blindée et de la Cavalerie pour rejoindre le corps enseignant de l'Ecole nationale d'Equitation (E.N.E) à





Terrefort, établissement de la Jeunesse et des Sports. De nouveau, civils et militaires associent leurs connaissances et leurs talents. A Terrefort, le Cadre noir continue d'assurer sa mission : conserver et illustrer les principes de l'équitation française (impulsion, grâce et légèreté), les diffuser à travers un enseignement de qualité, recouvrant toutes les disciplines équestres, mais aussi montrer l'actualité et la modernité de

ce patrimoine culturel par des présentations réclamées dans le monde entier.

Les professeurs de l'Ecole nationale d'Equitation appartiennent au Cadre noir, qui passe ainsi du statut militaire (sauf l'écuyer en chef) au statut civil. Experts dans une ou plusieurs disciplines, les écuyers ont pour mission principale de transmettre leur savoir. Ils doivent également dresser et mainte-



Le Cadre noir

nir en état performant les chevaux qu'ils présentent dans la Reprise de Manège (doublers, changements de main, voltes, appuyers, épaules en dedans, changements de pied, etc.) ou dans celle des « Sauteurs », exercices permettant de prouver la solidité en selle des cavaliers ; (la « courbette » ou levade : le cheval élève l'avant-main en prenant appui sur les postérieurs ; la « croupade » : le cheval exécute une ruade en étendant complètement les membres postérieurs ; la « cabriole » : résultat presque simultané de la combinaison d'une courbette et d'une croupade), ainsi que dans les compétitions nationales et internationales (ex : jeux olympiques) où ils représentent l'école. Ils préparent également les chevaux qui leur sont confiés pour la formation des élèves.

La vocation de l'école est de préparer aux diplômes d'état de l'enseignement de l'équitation et d'accompagner le développement du sport de haut niveau. Elle est rattachée au ministère des sports de 1972 à 2010.

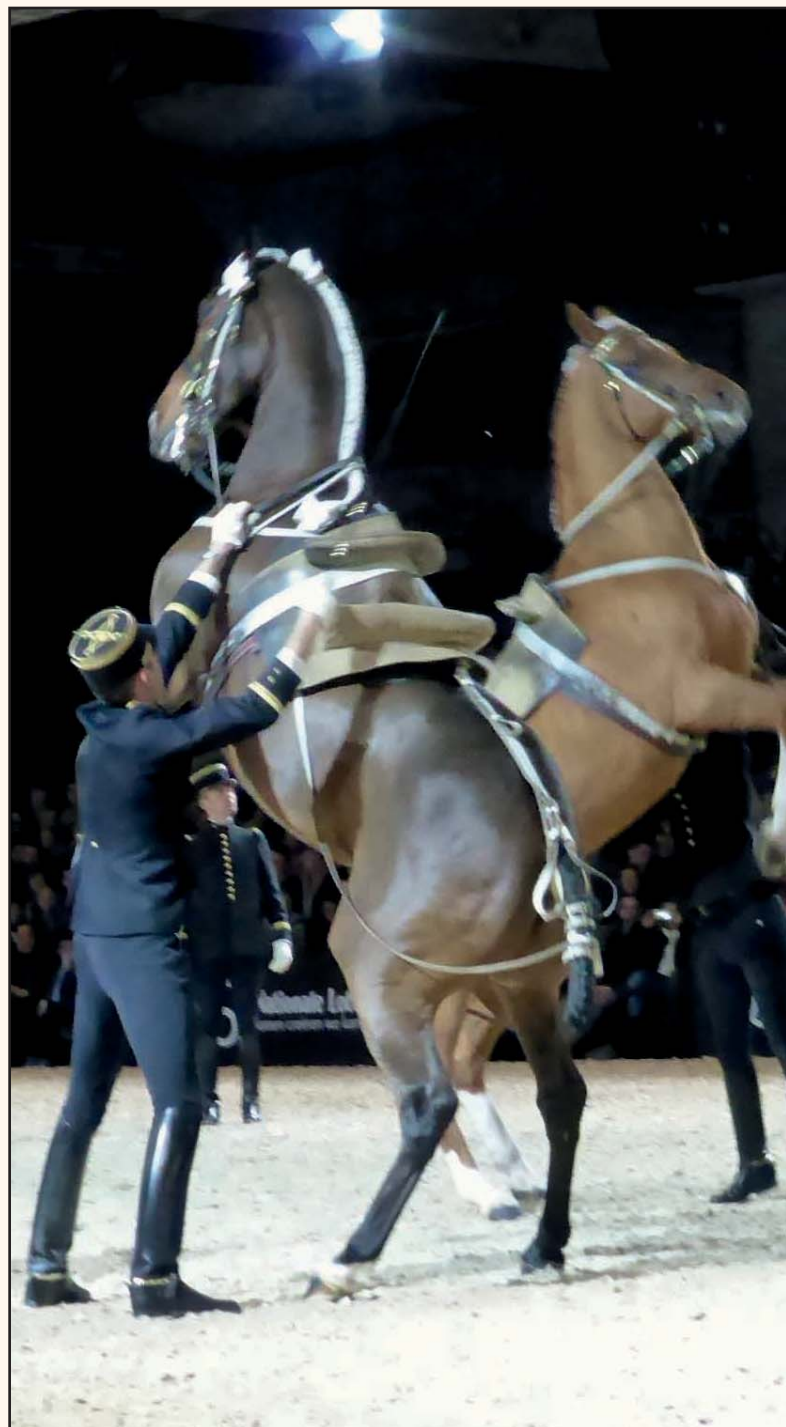
En 2010, l'École fusionne avec les haras nationaux pour devenir l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) placé sous la tutelle du ministère des sports et de l'agriculture.

L'école obtient 300 hectares à une dizaine de kilomètres sur les hauteurs de Saint-Hilaire Saint-Florent, elle occupe alors le site de Terrefort pour les bâtiments et de Verrie pour les exercices équestres. Elle possède :

- 4 grandes écuries capables d'héberger près de 500 chevaux
- 7 manèges et 18 carrières de dimensions olympiques avec des sols en matière géo-synthétique
- près de 50 km de pistes aménagées
- plusieurs centaines d'obstacles naturels
- une clinique vétérinaire
- une maréchalerie
- un amphithéâtre
- une médiathèque moderne...

En 2011, l'Équitation de tradition française est inscrite au patrimoine culturel immatériel de L'UNESCO

Civils ou militaires, les écuyers font partie du corps enseignant de l'Ecole nationale d'Equitation. Ils sont tous instructeurs, diplôme sanctionnant leurs études à l'école ; en fonction de leurs compétences, ils sont classés en élèves-écuyers, sous-écuyers, écuyers et écuyers de 1^e classe. Experts dans une ou plusieurs disciplines, les écuyers ont pour mission principale de transmettre leur savoir. Ils donnent cours aux stagiaires qui leur sont confiés, dressent les chevaux de l'E.N.E., effectuent des travaux de recherche et d'approfondissement des connaissances équestres et se préparent aux compétitions.



Le responsable du Cadre noir, l'écuyer en chef est appelé « grand Dieu ». Il a gardé le statut militaire.

Actuellement, la vocation de l'école est de préparer aux diplômes d'Etat de l'enseignement de l'équitation et d'accompagner le développement du sport de haut niveau. Pour pouvoir suivre l'enseignement de l'école, il faut avoir obtenu le BAC et posséder un cheval avec lequel des résultats sportifs ont été obtenus (ex : 120/125 en CSO). L'école fournira les chevaux nécessaires pour l'apprentissage des autres disciplines. L'enseignement dure 4 ans et se fait en alternance





entre centre équestre et école. Il faut aussi participer à des stages en écuries de concours (souvent à l'étranger).

La 1^{re} année qui a lieu à la faculté d'Angers donne une licence en tourisme et loisirs sportifs : BEJEPS (monitorat).

Après la 2^e année : obtention du DEJEPS (diplôme d'enseignant entraîneur en CSO, CCE ou dressage).

La 3^e année donne une licence en management d'établissement équestre et un certificat de compétence pédagogique spécifique. Elle permet de diriger un centre équestre et d'être professeur (entraîneur) en CSO, CCE, dressage.

Enfin, la 4^e année du cursus permet d'accéder au DESJEPS (diplôme d'enseignement supérieur). Cette formation a une équivalence universitaire et donne accès au concours d'entrée pour devenir écuyer.

Pour pouvoir prétendre aux tests de recrutement, chaque candidat doit être âgé de moins de 30 ans, être instructeur et justifier de résultats significatifs en compétition de niveau national, voire international. Les tests de recrutement comprennent des épreuves techniques ainsi qu'une épreuve spé-





cifique sur les « sauteurs ». Les capacités pédagogiques, la motivation, la culture générale ainsi que la capacité à s'intégrer dans une collectivité sont estimés lors d'un entretien. Les militaires sont issus des sports équestres militaires ou éventuellement de la Garde républicaine.

Les candidats ainsi recrutés deviennent alors élèves-écuyers pour une période probatoire d'un an. Les écuyers en formation continuent alors à porter leur tenue civile ou militaire. Ils intègrent ensuite le Cadre noir comme aspirants-écuyers et sont autorisés à porter la tenue noire. Ils deviennent « écuyers » à l'issue d'une période de trois ans au moins, durant laquelle ils s'initient aux activités du Manège et à la reprise des sauteurs. Certains d'entre eux peuvent accéder au titre de « Maître-écuyer » lorsque leur savoir et leur expérience sont reconnus de tous ou lorsqu'ils disposent d'un palmarès suffisamment prestigieux en compétition.

Le pont créé entre l'Ecole et l'université, les recherches effectuées concernant les comportements naturels des chevaux et leurs apprentissages ont permis à certains écuyers de changer leur rapport au cheval et de passer ainsi d'une équitation de tradition militaire à une équitation de compréhension, de finesse et de légèreté où le cheval n'est plus un être soumis, mais un partenaire actif et conscient et ainsi d'accéder ensemble à la grâce.

A ce jour, l'école comprend 45 instructeurs (hommes et femmes) et 330 chevaux appartenant au Cadre noir. Quatre à cinq cents chevaux sont logés dans les écuries. Mille cinq cents stagiaires sont accueillis chaque année. Les maréchaux-ferrants posent 15000 fers par an et 511 tonnes d'aliments floconnés plus 900 tonnes de foin sont distribués annuellement (et produisent 6000 tonnes de fumier).

Soixante mille visiteurs sont attendus et accueillis chaque année sur le site de Terrefort mais le centre-ville de Saumur reste encore profondément marqué par l'activité équestre : la carrière du Chardonnet ainsi que la piste cavalière entourant la place sont toujours utilisées journalièrement et le carrousel annuel de juillet a lieu au Chardonnet. Dans les rues adjacentes, on peut toujours admirer les belles demeures avec leurs écuries des écuyers et le grand manège reste utilisé pour le concours annuel de voltige. Il est courant de voir des cavaliers bottés dans les rues, les supermarchés, les restaurants, etc. On visite la ville en calèche, l'atmosphère reste totalement « cheval ».

Voir :

« Travailler son cheval selon les principes de l'apprentissage » (2015) O.Puls, Léa Lansade, Alain Laurieux et Chloé Abellan.

Contact : olivier.puls@ifce.fr

